



Siège social et correspondance :
Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal
Espace associatif Clément Marot, Place Bessières bureau 210 - 46000 CAHORS
☐ 05 65 35 50 74 e-mail cd46@petanque.fr

N° : 02/2025

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Du 7 février 2025 à Labastide Murat

Présents : André Amadiou, Sandrine Baginski, Alain Baronio, Serge Bourguès, Corinne Boutarel, Jean-Paul Buri, Bérénice Dedieu, Frédéric Enocq, Josette Fougeret, Nicolas Girardot, Jonathan Gratadou, Dominique Guynet, Thierry Landes, Dominique Lascout, Joëlle Molesin, François Pechmalbec, Louis Tillet, Sophie Tournand

Excusée : Catherine Bérenguer

Début de la réunion à 18h35

◆ **Approbation du compte rendu du CD du 4 janvier 2025**

Tous les membres du CD ont approuvé le compte rendu avec quelques corrections effectuées

◆ **Infos diverses** :

- CD FFPJP :
 - Être prudent sur ses communications sur les réseaux sociaux
 - Développement du Sport Santé en lien avec le sport sur prescription
- Droit à l'image :

Note juridique FFPJP droits et devoirs des organisateurs : la FFPJP recommande d'obtenir une autorisation écrite des sportifs précisant les usages (diffusion sur Internet, réseaux sociaux...). Informer à chaque début de championnat le droit à l'image.
- Règlement Administratif et Sportif 2025 et Règlement Officiel des Championnats de France
 - Le jury :

Il doit être composé de 3 à 4 membres :
le délégué président du jury, l'arbitre principal, 1 représentant du comité d'organisation et 1 membre fédéral

[Le graphiqueur ne peut pas être membre du jury](#)
 - Droit de retrait d'un officiel :

Pour toute situation dont un motif raisonnable de penser et représente un danger grave et imminent pour la vie, la santé ou le bon déroulement de la compétition

Si maintenu après avoir été entendu par le jury c'est l'arrêt de la compétition

- Nouvelle dénomination des officiels

Le gestionnaire de la table de marque aura un agrément à 2 niveaux qui sera renouvelable tous les 5 ans

Le délégué Président de Jury

Le responsable d'équipe (ex : délégué aux championnats de France et Régionaux)

Un encadrant d'équipe : seulement à partir du 1^{er} janvier 2026 (ex-coach, titulaire d'un brevet d'encadrement)

- Alcoolisme :

Le refus de se soumettre au contrôle du test ou le fait de ne pas fournir un échantillon d'air adéquat seront considérés comme positifs et donc une exclusion définitive

- Tenues :

Le bas sportif est obligatoire sur les concours nationaux et régionaux

Les leggings sont interdits

- Formation de Sandrine et Josette les 15 et 16 mars 2025 qui se déroulera à Narbonne pour devenir formateur gestionnaire de table de marque

Prévoir une réunion de la Commission des Finances assez rapidement

- Honorabilité : les données doivent être à jour avant le 28 février 2025
- Le club les 7 tours de Martel est officiellement dissout
- Les Clubs de la Pétanque Martelaise et de l'AS Pétanque Souillac sont officiellement créés.
- A ce jour le club d'Albas n'a toujours pas donné de nouvelles
- FFPJP : visio financier inscrits : Josette et Jean Paul
- Données arbitre et éducateurs :

Honorabilités à mettre à jour avant le 28 février

Attestations d'aptitude pour les arbitres de plus de 65 ans

- Envoi des fichiers à l'imprimeur pour le calendrier papier

Retard de l'envoi du calendrier à l'imprimeur car trop de modifications à effectuer donc :

- Il faudrait plus de rigueur dans la chronologie des AG de Clubs

- Certains clubs font leurs AG en janvier

Résultats : les coordonnées des clubs sont à modifier plusieurs fois et les dates de concours sont aussi à modifier ou à annuler.....

Ce qui est très contraignant et amène à beaucoup plus de risques d'erreurs.

Rappel chronologique des AG :

AG des clubs ➡ AG des secteurs ➡ Congrès Départemental

Merci d'en tenir compte, de faire le nécessaire et de programmer vos AG dès maintenant.

- Dépôt du dossier de demande de subvention au Département
- Envoi des inscriptions CRC au CRO, faire le règlement des inscriptions au CRO (13 X 50€) + affiliation 2025 (500€)
- Réception des comptes rendus du Congrès Occitanie et de la réunion du CoDir de janvier
- Changement de l'article des Statuts et règlement CRO :
Assemblée Générale extraordinaire le 16 mars à 15 heures à Narbonne
Mise en conformité du nombre de membres, du médecin et de la composition du bureau
- Cheminement paiement des formations
- Le Championnat de France doublette Provençal se déroulera à St Cyprien (66) (confirmé) et le Championnat Régional doublette Provençal se déroulera à Villefranche de Rouergue (12) (à confirmer)

◆ Trésorerie

Solde au 7 février 2025 :

- Banque Populaire : + 4804,22 euros
- Crédit Agricole : + 7 202,98 euros

◆ Point Licences et Mutations

Au 7 février 2025 a été fait 2 260 licences et 139 mutations

Nombre de licences par catégories

- Benjamin : 6
- Cadet : 36
- Junior : 34
- Minime : 25
- Sénior : 987
- Vétéran : 1 172

Nombre de licences par secteur

- Nord : 566
- Sud : 595
- Est : 566
- Ouest : 533

◆ Bilan du Championnat de Tir de Précision

Dans l'ensemble l'organisation du championnat a été positif auprès des licenciés et des clubs

20 minutes par série pour les 5 pas de tirs est le temps idéal

Bonne organisation du Club de l'Hospitalet avec des bénévoles nombreux et disponibles

Bravo aux joueurs et joueuses qui ont été ponctuels, ce qui a permis un bon déroulement de cette journée qualificative

Bravo aux arbitres pour leur travail appliqué

Bravo aux qualifiés

2 absences dont 1 sans justificatif (ne pourra pas participer à l'épreuve si organisé dans 2 ans)

RAPPEL :

Pour toute absence d'un licencié inscrit lors d'un championnat il est impératif de fournir un justificatif dans les 4 jours suivants la compétition

◆ Délégations Championnats de France et Régionaux

Voir tableau Alain

Groupe de travail championnat Régional pour le triplé Provençal qui se déroulera à Gourdon

Concours Régional de Puy l'Evêque le 11 août (pas de délégué ni arbitre départemental)

◆ Point sur les commissions

▪ Arbitrage

Peu d'arbitres étaient présents le 1^{er} février à Labastide Murat lors de la réunion de désignation des arbitres

Certains arbitres se sont excusés et ont communiqué leurs souhaits, mais trop d'arbitres n'ont donné aucune réponse, ni se sont excusés

C'est triste et cela complique la couverture arbitrale des dates de championnats

Si chaque arbitre prenait au moins une date de championnat, la couverture serait quasi complète

Il n'est pas normal que certains arbitres soient obligés de prendre entre 5 et 10 dates de championnat alors que d'autres ne se positionnent pas

Merci pour votre investissement mais merci de fournir un petit effort

Remise à niveau : le 8 février et le 16 février

Les arbitres ne faisant pas de remise à niveau sur une de ces 2 dates ne pourront pas arbitrer

Une réunion d'arbitrage sera positionnée très prochainement par Louis

▪ Compétitions

Les inscriptions pour les CRC ont été envoyées le 31 janvier 2025

En ce qui concerne le CRC Féminin : Lécussan ne s'est pas inscrit

A ce jour :

- CDCV : 37 clubs inscrits
- Coupe de France : 27 clubs inscrits
- CDC Jeu Provençal : 3 clubs inscrits

Le 28 février 2025 à 18h30 à Labastide Murat est programmée une réunion de la Commission Compétition

Le listing des contacts pour les diverses rencontres suscite un problème, en effet les informations sur les contacts sont parfois erronées.

CDC vétérans : certaine équipe de club déclare des forfaits qui ne sont pas forcément justifiés.

Les montants des forfaits doivent être revaloriser :

- forfait journalier 70€ à 100€
- forfait général 350€ à 400€
- feuilles de résultats mal remplies 10€ à 20€

Un vote à main levée a été effectué pour l'augmentation des montants des amendes qui en a résulté un vote positif : pour :17 contre : 1

Il faut de l'amélioration pour les documents envoyés :

- écriture lisible
- utiliser de l'encre noire
- aucune photo prise avec le portable
- numériser en PDF et non en JPG

Un questionnaire pour connaître l'avis des licenciés sur le Championnat Départemental des Clubs Vétérans pour 2026.

Le bilan a été posté sur le site du CD 46.

▪ Jeunes

FORMATION :

Les formations sont terminées et les dossiers ont été déposés au Bureau du CRO à Montauban.

Au TC il y avait 14 candidats dont 3 du TG et au BF1 il y avait 10 candidats dont 2 du TG.

Tronc Commun : Enzo Girardot, Francois De Letter, Carole Delage, Yves Pedoussaut, William Guillaume, Julien Fargal, Honorin Braz, Jerome Curt, Gregory Vynck, Maolone Lailler, David Vertut
BF1 : Enzo Girardot, Malone Lailler, Julien Fargal, Gregory Vynck, Michael Raynoir, Sebastien Gras, Francois De Letter, Jean-Sebastien Laud

Championnat de Tir/Point : changement de date, ce championnat prend la place de la seconde journée du CDCJ le 2 mars.

CDCJ : il y aura bien un CDCJ, il a été difficile de faire 4 équipes par catégorie mais à l'arrivée il y aura bien les 4 équipes.

Le CDCJ se fera sur 2 journées : la 1ere à Figeac le 16 février et la 2ieme le 25 mai à Puy L'évêque.

Nous avons été contactés par le Président de l'UNSS pour le championnat départemental qui se déroulera au boulodrome de Cahors le 12 mars, des éducateurs seront présents pour encadrer les ateliers et les parties.

Une demande du club de Beauregard a été faite pour leur prêter les tapis de tir de précision : la réponse du Comité est négative.

Cependant, pour les clubs intéressés, il est possible de commander auprès de la boutique Fédérale par l'intermédiaire du Comité :

- Kit complet (tapis+gabarit+boules) : 378€ au lieu de 420€
- Tapis : 269.10€ au lieu de 299€
- Gabarit : 72€ au lieu de 80€

Tarifs en passant par le CD

Serge a été contacté par le club de Pradines pour faire du périscolaire : les interventions se feront à partir de mars jusqu'à la mi-avril le vendredi après-midi.

La proposition de la commission jeunes du CRO (demande aide financière pour l'hébergement pour le France par le CRO) a été rejetée par le Comité régional

▪ Discipline

- 1 affaire traitée dans le département du Lot et Garonne (47) qui concerne 1 licencié du Lot, 1 an de suspension avec 1 an de sursis catégorie 4
- 1 affaire arrive à son terme : Fin de la suspension le 23 mars, aucun versement n'a été effectué (60 € d'amende et 150 € de frais de procédure)

Josette a rendez-vous avec le Président de Commission de discipline Régionale et l'instructeur le 19 février à Cahors

▪ Féminine

- La Commission Régionale souhaite remettre en place le Concours Trophée Fémina à compter de l'année 2026.

Est-ce que le CD 46 maintient le Trophée des Dames en 2026 ? : la réponse a été positive

Le budget de la Commission Féminine pour 2025 est de 3 500 euros

Réunion commission féminine le 15 mars

▪ Handipétanque

8 dates de concours ont été posées qui se dérouleront à : Vers, Tauriac, Luzech, Castelnau-Montratiér, Gramat, Martel, Gourdon et Lhospitalet.

Il reste maintenant à améliorer la participation. Un mail sera adressé à tous les clubs lotois pour communiquer auprès de leurs potentiels licenciés ou non licenciés qui pourraient être intéressés par ces concours.

Une réunion de la commission des personnes en situation de handicap du CD aura lieu le samedi 15 Mars à 9H30 à Labastide-Murat.

Comment faire venir des personnes à ces concours

2 personnes sont rentrées dans cette commission : Frédéric Ménargues et Marie-Chistine Lacoste

Le budget 2025 est de 500€

Une rencontre a eu lieu, à sa demande, avec la chargée de mission Développement du Comité Départemental Handisport. Une proposition est faite au CD d'une convention qui permettrait d'intégrer les personnes Handisport aux concours proposés.

Une réflexion doit être engagée sur la faisabilité de cette proposition.

Sport Adapté :

Comme les saisons passées 3 challenges d'hiver et 3 challenges d'été sont programmés.

Les challenges d'hiver ont débuté.

♦ Questions diverses

Un licencié handicapé avec aucune sensibilité et avec un auto sondage peut-il porter un jean lors des championnats et autres compétitions ? : question à poser à la Fédération.

Carnet de bord du CD 46 avant fin février sinon amende de 150 euros
information :

- jeunes : Serge
- handicap : Joëlle
- trésorerie : Jean Paul

Fin de la réunion à 00h10

Compte-rendu effectué le 18/02/2025

Sophie TOURNAND
Secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Tournand', with a stylized flourish at the end.

Sandrine BAGINSKI
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Baginski', with a stylized flourish at the end.